

QU'ON SE LE DISE...



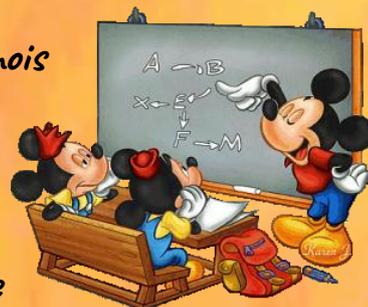
Commune d'Aspres-sur-Buëch

Octobre 2021



Chères Aspriennes, chers Aspriens,

Le mois de septembre est le mois de la rentrée scolaire après les mois d'été synonymes de vacances. Nos jeunes enfants ont donc repris le chemin de l'école, attendus par une nouvelle directrice, Madame Nicolas, et par l'équipe enseignante. La plupart d'entre eux ont découvert aussi quelques changements dans les repas de la cantine en raison du nouveau prestataire chargé de leur préparation. Ils pourront, comme les années précédentes, profiter des nombreuses activités concoctées par le service Action/Jeunesse. Nous leur souhaitons ainsi qu'à l'ensemble du personnel chargé de l'école et des activités périscolaires une bonne année scolaire.



Une rentrée aussi en septembre pour les entreprises sur les chantiers de l'aménagement du quartier du Parc et des travaux d'élimination des eaux claires. Des chantiers qui devraient se terminer en fin d'année si la météo le permet.

Mais l'automne c'est aussi les préparatifs des fêtes de fin d'année avec le diagnostic des illuminations et le planning des manifestations.

Je profite de cet édito pour renouveler au nom du conseil municipal notre souhait de bienvenue aux nouveaux et très nombreux arrivants dans notre commune.



Je terminerai en soulignant que cette gazette communale est faite pour vous, n'hésitez pas à la lire et surtout à nous faire part de vos questionnements éventuels.

Votre maire, Françoise PINET





Les échos du Conseil Municipal

Réunion du 8 Juillet 2021

Tous les conseillers présents sauf Justine MILLON, Marie-Christine BERTRAND (pouvoir à Patricia CARRARA) et Sébastien SIMION (pouvoir à Françoise PINET).

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES

Inscription de crédits supplémentaires :

- pour l'acquisition des nouveaux jeux d'enfants au parc municipal (balançoire , pyramide à cordes, château-fort) pour un montant de 11 000 €.
- pour la prise en compte de l'extension du réseau électrique permettant l'autorisation d'une demande de permis de construire pour un montant de 6 000 €.



↳ ENTRETIEN DE LA VOIRIE - DEGATS D'HIVER

Le conseil départemental a voté une enveloppe destinée au financement des dégâts importants des voiries communales suite à la rigueur de la saison hivernale. Une subvention est donc sollicitée auprès du Département pour la remise en état du chemin de la Pigne.

Montant des travaux 4 450.00 € HT

Demande de subvention au Conseil Départemental (40 %) 1 780 €

↳ CONFRERIE SAINT GERAUD D'ASPERIS

Attribution d'une subvention de 400 € ceci en concertation avec le Président et après examen de la situation financière de l'association.

↳ CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET

Un agent a été proposé au grade d'agent de maîtrise en promotion interne et a été inscrit sur la liste d'aptitude arrêtée par le Centre de Gestion. Afin de nommer cet agent la création de poste est approuvée.

↳ TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES - CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SyMEnergie05

Dans le cadre des travaux d'élimination des eaux claires il convient de réaliser un raccordement électrique de la pompe de relevage. La convention approuvée a pour objet de définir les modalités de participation financière de la commune aux investissements projetés par le SyMEnergie05 dans le cadre des programmes travaux 2021.



↳ CANTINE - CHOIX DU PRESTATAIRE

La commune a lancé un appel d'offres concernant la fourniture et la livraison de prestations alimentaires en liaison chaude pour la cantine de l'école primaire. Deux candidats ont répondu à l'appel d'offres et ont satisfait aux sollicitations contenues dans le cahier des charges (conception des menus, fabrication des repas en privilégiant les producteurs locaux et livraison des repas en liaison chaude).

- Madame IMBERT domiciliée à Méreuil : repas proposé à 6.30 € TTC (transport compris)
- Monsieur HENRY Kévin domicilié à Aspres, repreneur du fonds de commerce du « Café du Moulin »: repas proposé à 5 € TTC (transport compris)

Afin de privilégier le maintien d'un commerce sur la commune et compte tenu du prix inchangé pour les familles à 4,40 € (hors transport pris en charge par la commune) il est décidé de retenir comme prestataire Monsieur HENRY.

La durée du marché est fixée à un an à compter du premier jour de la rentrée scolaire 2021. Il pourra ensuite faire l'objet de trois reconductions d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

↳ CANTINE - REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est revu comme suit :

- Tout règlement dont l'annulation ne sera pas signalée une semaine à l'avance est dû.
- L'absence d'un enfant malade devra être justifiée (certificat médical à fournir obligatoirement dans les 48 heures) et devra n'intervenir qu'à titre exceptionnel.



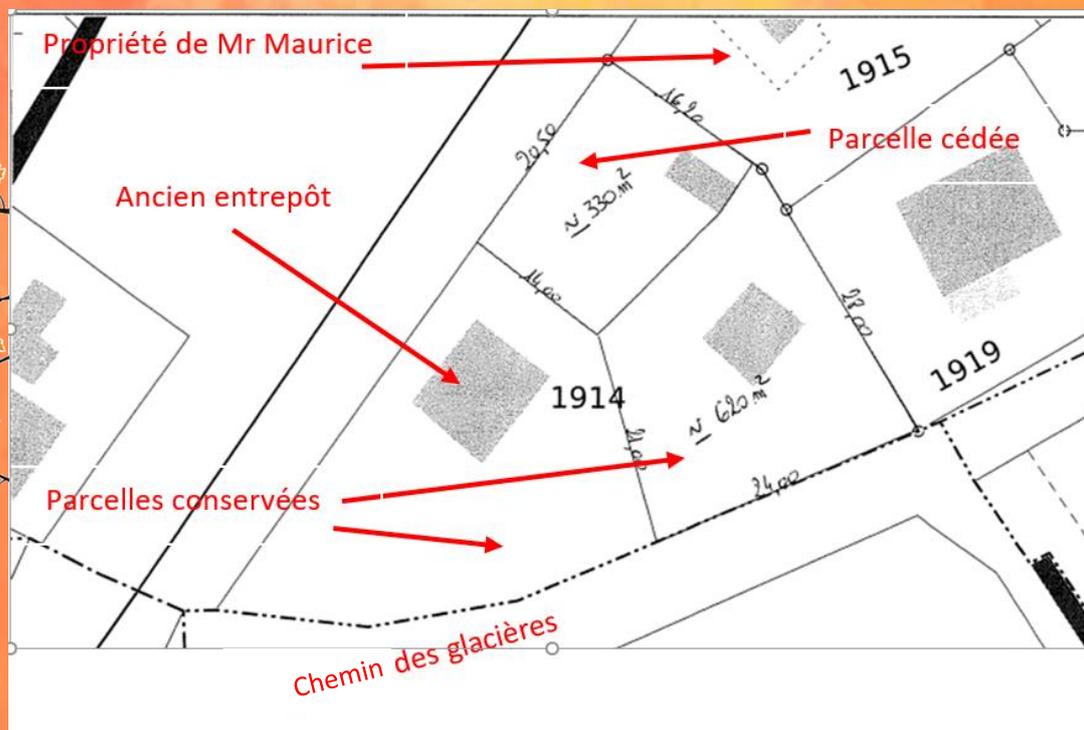
↳ DELIVRANCE D'UNE COUPE AFFOUAGERE SUR LE PLATEAU DES EYGAUX

Dans le cadre des mesures compensatoires, des travaux sylvicoles ont été réalisés dans les parcelles forestières 25,26 et une partie de la 24, sur le plateau des Eygaux, la surface totale concernée est d'environ 12 hectares. Il est proposé de mettre à l'affouage le bois qui se trouve par terre pour un prix du stère d'un montant de 20 €.



↳ DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION B N° 1914

Mr et Mme MAURICE domiciliés chemin des Glacières souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale B n° 1914 jouxtant leur propriété, avec le cabanon existant, pour une superficie de 330 m² au prix de 30 € le m². Accord du conseil pour un montant de la vente à 9 900 €. Les frais de bornage et notariés seront à la charge pour moitié par l'acquéreur et pour moitié par la commune.





Réunion du 9 Septembre 2021

Tous les conseillers présents sauf Alain BOYOD (pouvoir à Françoise PINET), Yannick LOMBARD (pouvoir à Pascal DEGASPERI) et Joris GIRARD (pouvoir à Gilles TOURTET).

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ AMENAGEMENT DU QUARTIER DU PARC- EMPRUNT RELAIS

Cette opération est évaluée HT à 792 723 € (travaux et maîtrise d'œuvre) avec un montant des subventions acquises de 631 807 € et un montant de TVA de 158 424 €.

Malgré une situation financière satisfaisante et dans l'attente du versement de la totalité des subventions et du fonds de compensation de la TVA qui n'interviendront qu'en 2022 un emprunt relais de 500 000 € permettra de faire face aux dépenses engagées par un apport au fonds de roulement.

Le conseil retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour un taux fixe de 0,55 % (montant annuel des intérêts : 2 750 €. Le capital des emprunts pourra être remboursé à tout moment et ce dans un délai maximum de deux ans.



↳ REALISATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT RUE DES JARDINS

Attribution d'une subvention de l'Etat d'un montant de 11 942 € et d'une subvention du Département d'un montant de 12 000 € pour un montant des travaux HT de 37 473 €.



↳ PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ET DE LA CANTINE.

ECOLE : Durant l'année scolaire 2020/2021 la moyenne de fréquentation a été de 103 élèves pour un montant des dépenses de 99 304,92 € soit par élève une dépense annuelle de 964, 13 € (-58,87€ par rapport à l'an dernier).

CANTINE : Le coût de participation des communes pour un repas est fixé à 9, 17 € (-1,39 par rapport à l'année scolaire 2019/2020). Cette participation prend en compte les dépenses de fonctionnement (toutes les charges liées au personnel et à l'entretien des locaux) ainsi que le transport des repas par le prestataire. Les frais alimentaires sont réglés par les parents.

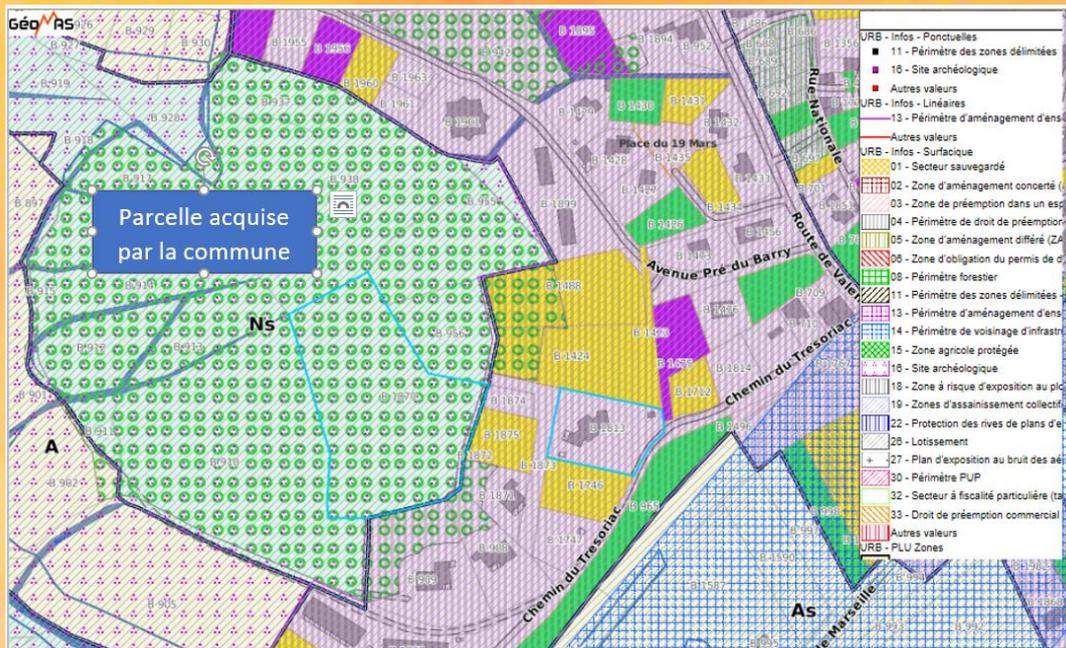
↳ PROPOSITION DU DEPARTEMENT POUR LA CESSION A LA COMMUNE D'UN DELAISSE ROUTIER AU DROIT DE LA RD994A.

Il s'agit du délaissé à l'entrée du chemin de la digue aménagé en espace public (parking et plantations) lors de la construction du nouveau pont sur le Buëch sur la route départementale menant à Veynes. Accord de principe pour cette cession compte tenu de l'intérêt de cet espace pour les usagers.

↳ ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE AU TRESORCIAC ET APPARTENANT A MONSIEUR SEBASTIEN BASSET

Cette parcelle cadastrée B1870 est classée dans le Plan Local d'Urbanisme en zone naturelle et elle est répertoriée en espace boisé classé. La commune afin de protéger le site boisé du Trésoriac se doit d'acquérir cette parcelle d'autant plus qu'elle est propriétaire de plusieurs parcelles environnantes.

Accord donc pour une acquisition au montant proposé par Monsieur BASSET soit 1 000 €.



Etat des lieux des travaux sur la commune

L'aménagement du Quartier du Parc



Les travaux ont repris avec la réfection des réseaux par l'entreprise POLDER et avec la mise en place de bordures et la création d'espaces et de cheminement piétonnier par l'entreprise EVR. La partie droite du chantier commence donc à prendre tournure. Sur la partie gauche, après prise en compte du diagnostic sur l'état des arbres par un bureau d'études trois marronniers âgés et dépérissant ont été abattus le long de la rue des écoles. De même, la



haie et la clôture bordant le jardinet de la maison du parc ont disparu ce qui ne pourra que mettre en valeur la façade du bâtiment. Sur cette partie, il conviendra ensuite de poursuivre les travaux sur le réseau et sur la création du deuxième parking.



Comme vous avez pu le constater des travaux d'entretien ont été réalisés cet été au cimetière par l'équipe technique et notamment par Daniel et Elian, agents saisonniers, avec la réfection des peintures des murs extérieurs et des portails. Suite à la disparition de la borne d'eau et ce pour la deuxième fois il a été décidé de mettre en place un dispositif moins onéreux.



Le stationnement dans notre village

Comme évoqué lors du précédent numéro, nous nous sommes attachés à vouloir repenser le stationnement dans le centre ancien pour donner plus de sécurité et de clarté. Ainsi, une première réunion de quartier où étaient conviés les riverains de la Place de la République, de la rue de la Croix-Blanche et du bas de la Grande Rue s'est tenue le 22 juillet dernier. Le but était de proposer des solutions sur la partie la plus proche des commerces, donc la plus problématique. Ce fut un moment d'échanges convivial tant attendu de tous depuis le début de la crise sanitaire.



En conclusion de cette première réunion de quartier, nous nous sommes engagés sur plusieurs points notamment la mise en place de panneaux routiers (par exemple, interdiction du stationnement des fourgons) ainsi qu'un marquage au sol. Les habitudes prises depuis longtemps n'étant pas forcément les bonnes, nous serons vigilants quant à l'appropriation de ce changement par les utilisateurs, qu'ils soient riverains, visiteurs ou consommateurs.

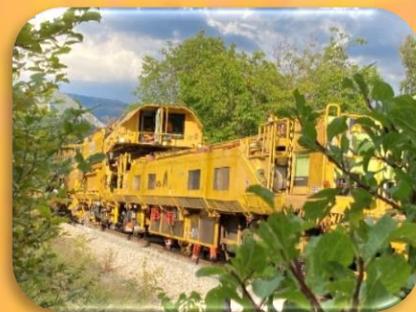
Travaux de régénération de la ligne ferroviaire Livron-Aspres-sur-Buëch



Les travaux continuent à se dérouler et se résument très rapidement à ces quelques chiffres :

- Les longs rails soudés (LRS) ont été déchargés à 100 %.
- La voie au droit des zones traitées en renouvellement de voie (RVB) a été déposée à 100 %.
- Le dégarnissage du ballast est terminé à 100%.
- Le « train usine » TCM a terminé la pose des nouveaux constituants (rails et traverses) mi-septembre à 100%.

- Les différents ateliers derrière la pose de la voie sont actuellement en cours (travaux de ballastage, de relevage, de soudures, de libération des contraintes dans le rail, repose de la signalisation, ...) pour plusieurs semaines.
- L'opération de confortement du talus de Bardisonne a débuté en août pour une durée de 4 à 6 semaines.
- Les travaux de confortement des berges pont rail (PRA) de la Chauranne ont débuté en septembre et se termineront fin octobre.
- Fin des travaux prévue courant décembre !



Informations délivrées par le réseau ferré SNCF



Des livres à votre disposition

Une boîte à livres fabriquée par Jérôme et à l'initiative de Laura Roux, adjointe, a été installée devant l'office de tourisme.

Dès à présent, chacun peut venir y déposer ou emprunter un livre librement. Elle est accessible 24h/24 et 7j/7 !

Et chez vous ?



L'arrivée de l'automne permet de s'adonner au jardin : récolte des derniers légumes... élagage des arbustes ou taille des plantations... tout y passe.

Nous vous rappelons qu'en bordure de voie ou de chemin, la réglementation en vigueur tient du code civil et du code de la voirie routière.

Aussi, les propriétaires de plantations bordant les voies publiques et les chemins ruraux ont obligation d'entretenir :

Pour les 1ères : une distance de la voirie de 50 cm pour une végétation jusqu'à 2 m. de hauteur et de 2 m. pour les végétations d'une hauteur supérieure.

Concernant les chemins ruraux, les haies doivent être conduites à l'aplomb de leur limite.

Ces obligations ont pour but que les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux et ne diminuent pas la visibilité aux intersections.

Mesdames, Messieurs : à vos sécateurs !



Des nouvelles ! de l'école...

96 enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier, accueillis par une nouvelle équipe enseignante, toujours dans le respect des consignes sanitaires édictées par l'éducation nationale.

De haut en bas : Mme NICOLAS (classe CP et également Directrice de l'école), Mme HEMET (classe CM1-CM2), Mme MOURRE (classe PS-GS), Mme THOMAZEAU (classe CE1-CE2), M. VERLOMME (classe CP et CE1/CE2) et Mme PEDEUX (classe PS-MS)



⇒ Notons les principales nouveautés pour cette nouvelle année scolaire :

✓ La commune a été retenue par les services de l'Education Nationale pour bénéficier de subventions dans le cadre de l'appel à projets « Pour un socle numérique » mis en place via le plan de relance gouvernemental. Le recensement et le déploiement des besoins en numérique et en informatique seront réalisés cette année en concertation avec l'équipe enseignante.

✓ Un visiophone a été installé cet été sur un pilier du portail principal afin de faciliter la mise en relation entre visiteurs et Direction de l'école pendant le temps scolaire.

✓ Madame NICOLAS, directrice, vous informe :

« Notre école a été choisie comme école pilote pour mettre en place un nouveau dispositif, le **C.L.A.** (**Contrat Local d'Accompagnement** pour une durée de 3 ans) qui a deux priorités :

- la gestion des conflits, la lutte contre le harcèlement et l'injustice ;
- l'amélioration des résultats scolaires, aider les élèves à reprendre confiance en eux avec la mise en place de groupes de besoins menés par Mesdames PEDEUX et MOURRE ;
- la mise en place d'un Comité de pilotage présidé par Madame BRUN, Inspectrice de l'Éducation Nationale.



En ce début d'année, plusieurs projets de classes sont évoqués : sportifs, défis, arts plastiques, mathématiques, écriture et réalisation d'un film... ils vous seront communiqués au fur et à mesure.

Le premier est un projet sportif pour la classe de CP ; l'école étant équipée d'un matériel complet de rollers, nous avons commencé un cycle. »



La commune apporte son soutien à la réussite de ce C.L.A. Ce dispositif permettra de donner un plus à l'image de notre école et ne pourra donc qu'être bénéfique aux enfants.



... de notre cantine...

Le succès d'un tel service dans une commune rurale telle que la nôtre ne se discute plus... Les inscriptions sont telles que nous pourrions avoir la désagréable tâche de devoir refuser des enfants par manque de place. Nous espérons sincèrement de pas avoir à en arriver là !



L'appel d'offres lancé en avril dernier pour un nouveau prestataire en fourniture de repas a été remporté par Kevin Henry, nouveau propriétaire du Café du Moulin. Les enfants sont ravis et curieux puisque chaque semaine un thème les invite à la découverte de nouvelles saveurs (bretonne, italienne, haut-alpine, espagnole, savoyarde...) avec, dans la mesure du possible, l'utilisation de produits locaux.



De ce fait, il a fallu procéder à quelques ajustements du règlement intérieur (cf compte rendu des échos du conseil municipal ci-dessus) et vous espérons compréhensifs (il en va du bon fonctionnement entre la mairie et notre restaurateur et entre celui-ci avec ses fournisseurs).

Nous tenions à souhaiter à M. Henry ainsi qu'aux agents de service de la cantine un très bon démarrage ainsi qu'une belle coopération pour de nombreuses années !

...et de notre service Actions Jeunesse 😊



L'été s'est terminé pour l'Accueil de Loisirs du service Actions Jeunesse.

La situation sanitaire a de nouveau contraint l'équipe d'animation à s'adapter et à proposer des activités ludiques et enrichissantes tout en respectant l'ensemble des gestes barrières.



Ainsi, une partie des sorties ont été remplacées par des activités sur place encadrées par des intervenants : Tir à l'arc, grimpe d'arbre avec l'exploration des Séquoias et grands pins du parc municipal, camion pizza dans la cour de l'école avec préparation de pizzas par les enfants... et tout de même des sorties : à Charance, au cinéma, à la piscine, aux Eygaux... Tout cela a permis de passer un excellent été, tant en termes d'activités, d'ambiance, que de fréquentation. Merci à toutes les familles pour leur participation et à tous les enfants pour leur adhésion à ces moments de jeux, de joie et d'émerveillement.

Pas moins de 5 séjours ont également été organisés tout au long de l'été pour tous les âges et vers différentes destinations.

L'année scolaire quant à elle s'annonce aussi bien remplie avec la reprise des activités de loisirs des mercredis et des activités périscolaires.

Pour rappel l'ALSH est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 avec un programme d'activités ludiques et variées.

L'accueil périscolaire propose des temps d'accueil avant et après l'école : le matin de 7h30 à 8h30, et le soir, de 16h30 à 18h30 avec la prise en charge des enfants à la sortie de l'école.

Ce temps d'accueil permet l'organisation d'activités et d'ateliers adaptés aux différentes tranches d'âges des enfants :

✓ Pour les maternelles :

- de l'éveil musical et corporel, avec la création de chorégraphies simples tout au long de l'année ;
- des activités manuelles et de création ;
- du théâtre d'impro adapté aux petits
- des temps de jeux libres et animés grâce à une ludothèque bien remplie et régulièrement renouvelée en partenariat avec Ludambule.



✓ **Pour les primaires :**

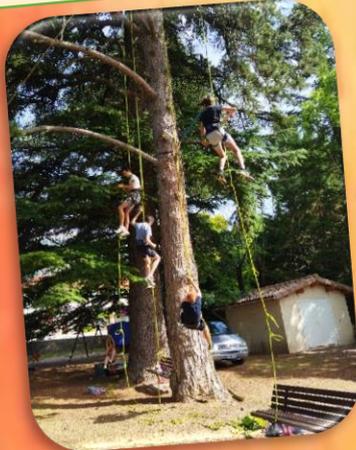
- du Théâtre avec Nathalie Tison de la compagnie "Liquidation Totale" à partir du CE1
- du théâtre d'impro pour les CP ;
- deux fois par semaine un temps d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du « CLAS », dispositif financé par la CAF et permettant un suivi de la scolarité des enfants, des apports méthodologiques, un soutien à la compréhension et une aide aux devoirs le cas échéant. Le jeudi, ce temps studieux est complété par un club d'échecs en vue, pourquoi pas, de fonder une véritable équipe pour participer à terme à des rencontres au niveau du département.
- Et la possibilité d'un accueil libre selon les besoins de garde, en profitant de notre collection de jeux.

✓ **Pour les ados :** des sorties les mercredis après-midi, les vendredis soir ou les samedis, un club théâtre d'impro au collège tous les mardis et jeudi midi, plus un atelier le mardi soir de 17h30 à 18h30. En attendant le voyage à Vancouver des jeunes de la junior association Buëch Qui Bouge, un nouveau groupe va être constitué en vue de la préparation d'un nouveau projet déterminé par les jeunes du territoire.



Le programme de l'accueil de loisirs des vacances de la Toussaint sera disponible au tout début du mois d'octobre, distribué à l'école et par mail.

Pour inscrire votre enfant, un dossier administratif annuel est à remplir et à retirer au service Actions Jeunesse ou à télécharger sur le site www.actionsjeunesse.fr, puis les coupons d'inscription liés à chaque activité ou période d'activité.



La Grande Lessive

A noter dans vos agendas, le Service Actions Jeunesse participe de nouveau à « la Grande Lessive », manifestation artistique participative, où chacun peut exposer ses œuvres sur des fils tendus dans le parc municipal.

L'installation sera faite le mercredi 13 octobre après midi pour une exposition le jeudi 14 octobre toute la journée sur le thème : « Tous des Oiseaux ». La seule contrainte, réaliser son œuvre sur un support de la taille d'une feuille A4. Tout le monde peut participer, il suffit de venir accrocher vos créations sur les fils à l'aide des pinces à linge à disposition. Alors tous à vos crayons !

Les animateurs sont à votre écoute pour d'éventuels projets d'activité que vous souhaiteriez leur proposer.



alsh@actionsjeunesse.fr

Sophie (3-5 ans) - 06.42.84.03.00
Benjamin et Marija (6 - 11 ans) - 07.85.55.87.71
ou 04.92.58.79.63
Nicolas (ados) - 06.42.84.03.01



Autres informations



Le 6 juillet 2021, c'est avec certainement une grande émotion que Madame Françoise MOUTON a préparé et livré pour la dernière fois les repas aux enfants de la cantine. Nous avons tenu à la remercier pour son dévouement et son assiduité dans l'accomplissement du service qu'elle a assuré pour les enfants et ce durant 25 ans.

Malgré un temps maussade en juillet on peut dire que l'ouverture de la piscine du Chevalet a été appréciée par les enfants mais aussi par les adultes. Remercions le conseil départemental qui a remis aux normes toutes les installations avant de les mettre à disposition de la commune.



Réunion d'informations et d'échanges avec les acteurs du Chevalet et Madame PINET, maire et conseillère départementale pour évoquer les travaux d'investissement réalisés par le conseil

départemental sur la plateforme du Chevalet (notamment travaux d'installation d'une station de carburants et de constructions d'un nouveau hangar et d'ombrières).



Grande réussite de la 59^{ème} Nationale du chien de berger de Beauce sur l'aérodrome du Chevalet, 2 jours ensoleillés pour accueillir de nombreux éleveurs et visiteurs. Bravo aux Amis du Beauceron pour cette organisation de grande ampleur !



L'équipe des festivités vous a concocté malgré tout quelques belles animations cet été ! Merci à eux, ici, Laura, Marie-Christine, Yannick et Pascal.

Les animations de fin d'année se profilent : thé dansant des Aînés, goûter de Noël des enfants... les dates vous seront communiquées ultérieurement 😊





Devant la difficulté d'assurer les secours en journée notamment, les sapeurs-pompiers lancent un appel à candidature ! Vous avez un peu de temps, vous êtes volontaires et avez le sens du partage de soi, rejoignez l'équipe ! Toutes les demandes seront étudiées alors n'hésitez plus et contactez sans attendre le chef de centre au

☎ 06.16.68.88.89.

✉ laurent.mourre@sdis05.fr

📍 Centre d'Incendie et de Secours

Quartier du Moulin - 05140 Aspres-sur-Buëch



RENDEZ-VOUS à noter

Assemblée générale du  Comité des FETES

Vendredi 8 octobre à 18H30

à la Maison pour Tous

Un appel aux volontaires bénévoles est lancé pour l'organisation des prochaines festivités de notre village !

On vous attend nombreux !

Assemblée générale de l'ASA des canaux

Elle se tiendra en novembre à la Maison pour Tous. La date vous sera précisée ultérieurement via PanneauPocket et par voie d'affichage.



Décès

Aimé ARNAUD, le 25 juin

Paulette GARONE, le 17 août

Alain LEBORGNE, le 24 août

Jacques GIBELLI, le 4 septembre



Etat civil

Mariage



Caroline VAUTIER et Jessie DEVRET, le 3 juillet

Naissances

Alessio HENRY, le 5 août

Shanonn LABALETTE, le 13 août

Nathanaël BRETON, né le 9 septembre

Meije GRECHEZ-FRANKLIN, le 12 septembre



Retrouvez les actualités communales sur :
www.mairie-aspres-sur-buech.fr
et sur l'appli PanneauPocket depuis votre smartphone

Mise en page et publication : Françoise PINET, Maire d'Aspres-sur-Buëch

Assistant de Rédaction : Alain FROGET, conseiller municipal

Imprimé par COULEURS D'IMPRESSION Gap